

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

critérium de la présence de l'eau, du minéral, etc. Il peut se produire sous l'influence de radiations de toute autre origine, ou d'impressions psychiques étrangères à toute réalité. L'avenir de la radiesthésie est dans la sélection de ces radiations vraies. La gamme m'en semble fort étendue. Mais la science n'arrivera à aucune connaissance positive, à aucune application rationnelle de ces phénomènes tant qu'elle restera emprétée dans l'hallucinant charlatanisme qui groupe actuellement les saltimbanques, les forbans de la radiesthésie, exploiteurs de l'ignorance dans laquelle nous sommes de ces manifestations de l'énergie. C'est la réplique du siècle du « Baquet de Messmer » qui a présidé à la venue de la fée « électricité ».

CONCLUSIONS. — Me plaçant uniquement au point de vue des recherches d'eau, les considérations qui précèdent me conduisent à émettre les suggestions suivantes :

1^o Que la science officielle française consente à étudier les radiations détectées par la baguette, les rayons ω^1 ; et que cette étude soit dirigée par un géophysicien de haute notoriété scientifique, apte à refuser toute compromission avec ceux qui tirent profit de la radiesthésie, si bien en cour qu'ils soient.

2^o Que les pouvoirs publics mettent les communes en garde contre l'exploitation à laquelle elles sont en butte, de la part du sorcier et de son concurrent commercial le « géophysicien sans titre »², et que ne soit autorisé sous aucune rubrique, un mandatement de dépenses relatives aux recherches d'eau avant contrôle du géologue officiel.

NÉCROLOGIE

Jacques Hurter.

Nous reproduisons, ci-contre, le portrait d'un homme que les amis de notre revue connaissaient bien : *Jacques Hurter*, décédé en décembre dernier, l'un des dirigeants de la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne, et qui appartint, depuis 1901, aux organes administratifs du « Bulletin technique de la Suisse romande ».

SOCIÉTÉS

Section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport du Président, pour l'exercice 1935, présenté à l'Assemblée générale du 16 janvier 1936.

Messieurs et chers collègues,

L'année 1935 est marquée par un nouveau recul du nombre de nos membres ; partis en janvier 1935 avec 144 membres, nous arrivons à la fin de l'année avec un effectif de 140, soit 97 ingénieurs et 43 architectes.

Dans le courant de cette année, nous avons eu à enregistrer 4 décès, soit M^{me} Madeleine Pasche, MM. Jules Neher, Alphonse Vaucher et Emile Charbonnier ; nous avons au cours de nos séances ordinaires rappelé la mémoire de ces collègues disparus, et leurs carrières ont été retracées dans les journaux techniques.

¹ Die Wünschelrute (baguette divinatoire), Jos. Wust et Jos. Wimmer. — Ueber neuartige Schwingungen der Wellen 1-70 cm. in der Umgebung anorganischer und organischer Substanzen sowie biologischer Objekte, 93 p., 13 fig. Institut biologique de l'Université de Munich. 1934.

² J'en pourrais citer un qui n'a pu décrocher le baccalauréat et qui, dans la presse, signe docteur ès sciences. Ceci dit, pour mettre en garde les maires qui sont en butte à ses sollicitations. La provision à verser avant tout déplacement est de six mille francs, non remboursables. Un décret-loi va probablement mettre fin à cette exploitation.

Cinq démissions pour raisons diverses ont été compensées par l'admission de 4 nouveaux membres et un transfert.

Pendant cet exercice, nous avons tenu 7 séances ordinaires dont 6 ont été suivies de conférences. En outre, en collaboration avec d'autres Associations, nous avons organisé deux conférences qui ont eu lieu dans le Salon de la Société des Arts, à l'Athénée.

Votre Comité s'est réuni 12 fois pour liquider des affaires d'ordre administratif, préparer vos séances et discuter avec des Commissions spéciales les questions de création de possibilités de travail et du code d'honneur, proposé par le C. C.

Le 17 janvier, après notre assemblée générale, M. *Jules Calame* a bien voulu nous raconter ses impressions d'un voyage d'étude fait sur le Neckar, entre Heidelberg et Stuttgart, voyage qui lui permit de constater la grande activité de nos voisins dans le domaine de la navigabilité et dans celui de l'utilisation de la force de cette rivière. Toutes ces usines, barrages et écluses ont pu être exécutées avec l'appui du gouvernement et faisaient partie du programme de travaux de chômage.

Le 7 février, M. le Prof. *Dumas*, directeur du Laboratoire d'essais des matériaux de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, nous exposa le résultat d'expériences faites pour déceler l'origine d'accidents survenus à des organes de machines du fait de mauvaise qualité des matières premières employées ; exposé très clair et captivant qui intéressa même ceux de nos collègues pour lesquels cette question n'était pas de leur domaine.

Le 7 mars, M. *Bodmer*, directeur du Service du plan d'extension, à Genève, nous exposa certains projets d'urbanisme à l'étude actuellement au Département des Travaux Publics de Genève. Après nous avoir parlé des plans d'aménagement de quelques quartiers et des principes d'un plan idéal, il nous entretint du plan directeur des grandes artères de communications qui doivent traverser Genève, de leur tracé dans la ville et au travers du canton. Conférence intéressante qui suscita un certain nombre d'observations de la part de la Section, soit : 1. impossibilité de construire dans certains quartiers du fait que les plans d'aménagement ne sont que des études et ne permettent pas de donner des alignements arrêtés ; 2. plan directeur ne tenant pas suffisamment compte des tracés déjà existants et de réalisation financière très onéreuse. La Section émit le vœu que Genève ne serve pas de champ d'expérience d'urbanisme.

Le 4 avril, notre très regretté collègue *Jules Neher* nous donna ses impressions de l'Amérique du Sud rapportées d'un voyage qu'il y fit en 1930-31 ; nous conduisant à travers le Brésil, le Chili, le Pérou, l'Argentine et le Venezuela, il nous parla des moyens de transport, puis d'installations industrielles, abattoirs, brasseries, forces motrices, mines, etc.

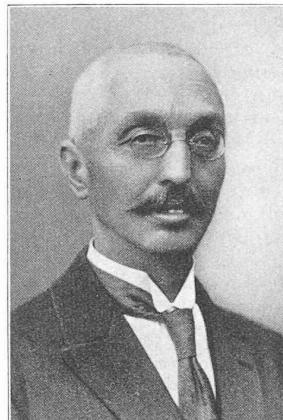
Le 8 avril, lors d'une séance organisée en collaboration avec la Classe d'industrie de la Société des Arts et l'Association syndicale des architectes, nous vîmes passer deux films de la S. A. Giubiasco, l'un sur la construction des sous-lino et l'autre sur la fabrication des lino.

Le 29 avril, M. *Choisy* nous exposa, de nouveau à l'Athénée, les aspects techniques et économiques de la loi fédérale sur le partage du trafic.

Le 25 mai, lors de la traditionnelle sortie de printemps, nous pûmes visiter la Station radio suisse de Colovrex, l'église et le château de Satigny, puis la Cave coopérative du Mandement. Le souper eut lieu à l'abbaye de Pomier et le retour se fit sous une pluie diluvienne.

Le 7 juin, invités à l'Assemblée générale de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, nous eûmes le plaisir d'entendre un intéressant récit de la décise du Rhône faite par les pontonniers bernois.

Le 21 juin, courte séance administrative et le 19 juillet, visite des silos à blé en construction aux Minoteries de Plainpalais.



JACQUES HURTER

Le 14 novembre, conférence de M. A. Kropf, assistant au laboratoire de recherches hydrauliques de l'E. P. F., sur la question de l'« Epuration des eaux usées ».

Le 12 décembre, notre collègue W. Dériaz, ingénieur, nous parla « Chauffage et hygiène » et nous fit part d'études comparatives faites entre chauffage par radiateurs et chauffage par le sol.

Pour compléter ce rapport de l'activité de notre Section, je tiens à féliciter ceux de nos collègues architectes qui se sont distingués dans des concours publics ; se sont : Gampert et Baumgartner, Heschel, Guyonnet, Dériaz, E. Odier. Quant aux ingénieurs, je tiens à adresser nos vœux et félicitations à notre collègue Maillart dont on a fêté, cet automne, les quarante ans de béton armé.

Quant à l'activité de votre Comité en dehors des questions administratives, nous espérons que spécialement pour ce qui concerne les créations de possibilités de travail vous vous déclarerez satisfaits de son action ; nous ne pouvons pas encore dire que les démarches faites aient abouti, mais les choses sont suffisamment avancées pour que nous puissions considérer que dans un avenir très prochain des travaux seront mis en train pour venir contrebalancer le marasme des affaires et le manque d'activité de plusieurs de nos bureaux.

Nous croyons avoir agi dans l'intérêt de nos professions et espérons que vous voudrez bien nous en donner décharge en acceptant ce rapport.

La tâche de président n'est pas toujours facile à remplir et en dehors du travail qu'elle nécessite, elle vous apporte des soucis ; toutefois, grâce à tous mes collègues du Comité elle m'a été beaucoup simplifiée ; elle fut souvent un plaisir. Je tiens à les remercier ici, ainsi que tous ceux qui, par leur assiduité aux séances, ont montré l'intérêt qu'ils portaient à notre section.

Voilà mon mandat expiré ; je vais tout à l'heure le remettre en de bonnes mains, mais laissez-moi vous exprimer toute ma gratitude pour les deux belles années que vous venez de me faire passer en me donnant l'honneur de présider aux destinées de notre Section.

P. REVERDIN.

* * *

Le Comité de la Section pour 1936-38, nommé par l'Assemblée générale du 16 janvier, s'est constitué comme suit : *Jules Calame*, ingénieur, président ; *Fred. Gampert*, architecte, vice-président ; *George Bovet*, ingénieur, secrétaire ; *Pierre Lenoir*, ingénieur, trésorier ; membres adjoints : *Paul Reverdin*, architecte ; *Victor Rochat*, ingénieur ; *Charles van Berchem*, architecte. — La correspondance concernant la Section doit être adressée au bureau du président : 109, rue de la Servette, Genève.

Séance du jeudi 6 février 1936, à 20 h. 30 précises, au Cercle des Arts et des Lettres (4, quai de la Poste).

Ordre du jour : 1. Candidature de M. Paul Kugler, ingénieur E. P. F. 2. Communications du Comité. 3. Propositions individuelles. 4. Conférence, avec projections lumineuses, de M. Georges Tiercy, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Observatoire. Sujet : « L'Observatoire du Jungfraujoch et les recherches sur les étoiles variables ».

N. B. — Les membres de la Section qui veulent bien participer au souper qui a lieu au Cercle des Arts et des Lettres avant la séance, soit à 19 h. précises, sont priés de s'inscrire par téléphone (N° 50.194) avant mercredi 5 février, à 17 h.

CARNET DES CONCOURS

Un intéressant concours en Belgique.

L'ossature métallique occupe une place prééminente dans la construction des immeubles à appartements, hôtels, grands magasins, salles de spectacles, hôpitaux, etc. Ce mode de construction a pour lui de nombreux avantages : sécurité, encombrement réduit¹, précision, légèreté, rapidité d'exécution,

¹ Cette réduction de l'encombrement des éléments portants verticaux et horizontaux se traduit par une augmentation, parfois notable, de la surface et du volume utiles, pour une même surface et un même volume bâti. Il en résulte, pour le propriétaire, une économie qui, pour ne pas être toujours immédiatement apparente, n'en est pas moins réelle.

grandes possibilités techniques et architecturales, facilités d'adaptation et de transformation. Grâce à lui, l'économie que l'on pourra réaliser dans le bâtiment sera considérable : encore faudra-t-il que les entrepreneurs apprécieront à toute leur valeur les qualités de l'ossature en acier (réduction d'étaconnages et d'échafaudages, meilleure organisation des chantiers, rapidité d'exécution, etc.), pour que cette économie soit traduite véritablement et intégralement dans leurs devis.

Le bâtiment doit sortir de ses méthodes de travail peu évolutives : l'acier lui en fournit le meilleur moyen. L'économie s'avérera progressivement et de manière aussi certaine qu'elle s'est révélée dans l'automobile, où l'on construit, à l'heure actuelle, pour 678 dollars, une voiture infiniment meilleure et plus luxueuse que pour 1662 dollars, il y a 30 ans.

C'est à l'architecte qu'il appartient de faire progresser le bâtiment : l'ingénieur doit être son collaborateur et l'entrepreneur, l'exécuteur de ses plans. Si l'architecte venait à faillir à sa mission, sa place serait prise soit par l'ingénieur, soit par l'entrepreneur, et ce serait au détriment des qualités essentielles et primordiales des constructions et des intérêts du propriétaire, dont l'architecte est le défenseur compétent et qualifié.

C'est donc l'architecte que vise le *Centre belgo-luxembourgeois d'information de l'acier* en consacrant une somme de 100 000 francs à l'organisation, en 1936, d'un concours, ouvert à tous les architectes belges et luxembourgeois, pour l'élaboration d'un projet de construction d'un important immeuble à appartements à ossature métallique.

Cours de soudure autogène.

La *Société continentale de lumière et constructions mécaniques, à Dubendorf*, organise, du 18 au 20 février 1936, un cours de soudure autogène, où l'occasion sera offerte aux participants de se familiariser avec la soudure des différents métaux. A cette occasion il sera démontré un nouveau procédé, peu connu jusqu'ici, permettant d'exécuter les soudures plus rapidement, mieux et meilleur marché, tout en consommant moins de matières d'apport. La soudure à l'arc électrique sera également démontrée.

BIBLIOGRAPHIE

Etude théorique et expérimentale des ondes de translation dans les canaux découverts, par Henry Favre, Dr ès Sc. technique, Privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale, directeur adjoint du Laboratoire de recherches hydrauliques annexé à l'E. P. F. — Publication du Laboratoire. — Paris, Dunod, 1935. — Prix : 75 fr. français.

Voici plus d'un siècle que les hydrauliciens se sont attachés à l'étude de la propagation des ondes dans les canaux découverts et ont pu constater qu'il en existait de types très divers, chacun d'eux obéissant à ses lois propres. L'un des plus remarquables est l'onde solitaire, étudiée expérimentalement par J. Russel et Bazin, analytiquement par divers auteurs. Cette onde jouit de la propriété unique d'être indéformable et d'avoir une longévité très grande, limitée par la seule action du frottement. On démontre que l'onde solitaire a une forme bien déterminée ; toute onde qui n'a pas cette forme est instable et se déforme plus ou moins rapidement, en progressant.

Dans un très remarquable ouvrage qui paraît comme publication du Laboratoire de recherches hydrauliques annexé à l'Ecole polytechnique fédérale, M. Favre étudie les ondes de translation dans les canaux découverts, c'est-à-dire des ondes cylindriques, occupant toute la largeur du canal, et telles que les molécules situées dans une même section normale au courant ont constamment une vitesse commune, du moins en première approximation (ceci par opposition aux vagues, houles, etc.). Parmi les divers cas possibles d'ondes de translation, l'auteur retiendra plus particulièrement celles que certains ont appelées « remous » (direct ou rétrograde) et qui sont produits, dans un canal à ciel ouvert, par une brusque variation de débit à la section d'entrée ou de sortie. A la brusque variation du débit correspond évidemment une variation du niveau également brusque, que l'on appelle « tête de l'onde » (parfois « ressaut »). Le corps de l'onde est la partie